

Comités de quartiers

Automne 2016 - Villeneuve, Centre, Est, Ouest

Compte rendu

VIE QUOTIDIENNE

LA GESTION URBAINE DE PROXIMITÉ SE RENOUVELLE

Au printemps 2015 un bilan partagé de la Gestion Urbaine et Sociale de Proximité a permis de nourrir un réflexion sur l'adaptation de ce dispositif au nouveau contexte communal. Le comité de quartier Villeneuve a été l'occasion de présenter la nouvelle Gestion Urbaine de proximité.

UN CONTEXTE NOUVEAU

- La métropolisation : les transferts de compétences, notamment ceux de la voirie, amène à une redéfinition des modalités d'intervention entre les différents partenaires.
- La réforme de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) amène la ville et les bailleurs sociaux à mieux coordonner leur action au quotidien et sur le long terme.
- Une spécificité de nos 3 quartiers prioritaires de la politique de la ville qui nécessite une adaptation de la stratégie à mettre en œuvre en matière de Gestion Urbaine de Proximité.

UN RECENTRAGE SUR LES PRÉOCCUPATIONS DU QUOTIDIEN

Les thèmes pris en compte dans la GUP s'organisent autour des questions récurrentes soulevées par les habitant-es autour du quotidien et du cadre de vie : espaces verts, aires de jeux, propreté des espaces publics, voirie, collecte des résidus urbains (ordures ménagères et encombrants), mobilier urbain, signalétique, éclairage public, hygiène et salubrité, tags et graffitis, tranquillité publique,...

UNE EXPÉRIMENTATION AVANCÉE AUTOUR DE L'AGENCE DU QUOTIDIEN

L'agence du quotidien est un guichet unique pour recueillir les demandes et traiter les dysfonctionnements constatés par les habitant-es dans leur cadre de vie. Elle a pour vocation d'être une interface unique pour les demandes, quelle qu soit le gestionnaire en charge du traitement : Ville, Métropole, Bailleurs sociaux...

ÉCHANGES

Qu'en est-il de la dimension sociale ? L'enjeu pour la ville est de distinguer ce qui relève du développement social et ce qui relève de la qualité du service fourni aux habitant-es quelle que soit leur situation sociale. La situation économique générale se dégradant, la population des quartiers prioritaires se paupérise et cela accroît les risques de dysfonctionnement au quotidien ; pour éviter la stigmatisation des quartiers populaires, il faut un effort et une vigilance accrues sur tous les plans. Cela est permis par moyens spécifiques dédiés de la politique de la ville mais aussi par une logique de renforcement des actions des droit commun.

Le secteur des Granges va-t-il bénéficier de la GUP ?

A Villeneuve, les moyens spécifiques qui ont été affectés aux études préalables à l'Agence du Quotidien et à l'amélioration du cadre sont liés aux quartiers prioritaires de la politique de la ville et de la rénovation urbaine (Essarts, Surieux). Néanmoins, la ville prend en compte Villeneuve dans sa totalité, incluant les quartiers non concernés par la politique de la ville comme les Granges ou Anjou. Les méthodes de travail développées via l'agence du quotidien bénéficieront à tous les habitant-es.

Quels leviers pour agir sur l'attractivité des quartiers ?

La GUP et l'agence du quotidien visent à améliorer le niveau des services urbains pour maintenir un cadre de vie de qualité. Par ailleurs, la Ville reste engagée et vigilante sur le peuplement et l'habitat. Ainsi dans les débats qui préparent le nouveau Plan Local de l'Habitat de la Métropole, la Ville a tenu à garder un rôle important dans l'attribution des logements afin de s'assurer de la qualité du peuplement de la commune.

PLUS DE MOYENS POUR LA SÉCURITÉ

Suite aux événements de cet été, plusieurs rencontres avec le Préfet de l'Isère ont permis d'obtenir des réponses aux enjeux portés par la ville :

- Renforcement des moyens de l'État en lien avec la ZSP
- 1 brigade spécialisée de territoire
- création d'une Brigade Anti-Criminalité de jour
- renforcement de l'ilotage

→ renforcement de la lutte contre les incivilités en moto

En parallèle, la ville renforce son intervention :

→ Développement accru de la vidéo protection.

→ Lancement de l'étude sécurité à Villeneuve

- sûreté des aménagements

- prévention situationnelle (éclairage, les accès, les cheminements, aménagement des places et des espaces)

- vidéo protection, moyens de détections et d'alerte

- sécurisation des chantiers

Présentation de Jonny Vizzini, nouveau coordinateur du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance.

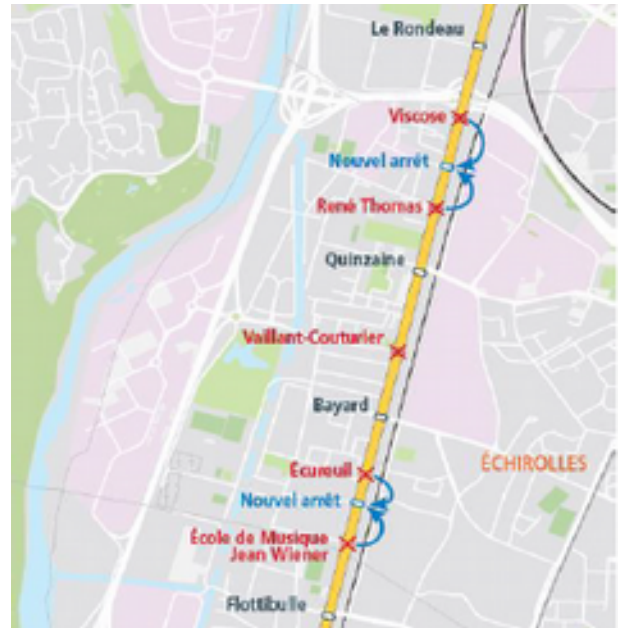
Tel: 04 76 20 63 87

Mail : coordination-clspd-prevention@ville-echirolles.fr

Rappel : Numéro vert de la police municipale (7j/7, 24/24) : **0800 16 70 41**

Le prolongement prochain de la ligne A jusqu'à Flotibulle viendra renforcer encore la qualité du service.

Une réflexion reste à mener pour mieux raccrocher le secteur des Berges du Drac au réseau de transports en commun.



DÉPLACEMENTS

DESSERTE INTERNE EN BUS

MODIFICATION DES ARRÊTS DE LA LIGNE C2

Le syndicat mixte des transports en commun (SMTC) a modifié l'emplacement des arrêts de la ligne C2 sur l'axe Jean-Jaurès. La ligne C2 comprend aujourd'hui 4 arrêts sur Echirolles contre 7 précédemment.

L'enjeu de cette modification est de rapprocher progressivement la cadence et la rapidité de parcours des lignes Chrono de celles du tramway.

Les usagers des équipements (écoles, centre social) voient leur parcours prolongé de 150m à 350m.

Échanges

Élu-es et habitant-es sont d'accord pour regretter ces désagréments pour les usagers.

Il reste néanmoins à souligner que la commune conserve un bon niveau de desserte puisqu'elle bénéficie à la fois du bus, du tram et du train. Dans une recherche d'équilibre global, il a été possible de maintenir le terminus de la ligne 16 à la Luire et de s'assurer que les quartiers Viscose et Navis disposent d'une offre de transports en commun à proximité ; le prolongement de la ligne C3 jusqu'à la place de la libération (centre social Écureuils, Centre du graphisme, maison des associations, école Langevin...) est également à souligner comme un succès pour le territoire échirollois.

LIAISON EST-OUEST

Des parents d'élèves du village II ont soulevé la question des trajets maison-collège.

En effet, le collège Pablo Picasso est desservi par la ligne P16 (trajet Auguste Delaune - La luire). Le département de l'Isère a transféré la compétence « déplacements » à la métropole pour ce qui concerne son territoire, il ne prend donc plus en charge les abonnements.

La cadence des lignes Proximo sont en moyenne d'un bus tous les 10 mn, ce qui rend la liaison collège-maison délicate lors de la pause de midi.

Échanges

La Ville dispose de peu leviers pour agir sur la tarification ou le cadencement des bus. Néanmoins, la TAG s'était engagée en décembre 2016 à adapter le cadencement de la ligne P16. Or cette adaptation n'est pas visible dans les brochures d'horaires.

Vérification faite par les services de la Ville auprès de la TAG, il existe bien une desserte de renfort à 12h10 (Luire-Delaune) et à 13h08 (Delaune-Luire) pour faciliter le trajet des élèves aux heures des repas.

EXPÉRIMENTATION D'UNE ZONE BLEUE EN CENTRE VILLE

Le centre-ville bénéficie d'une offre de stationnement qui permet d'ancrer sa vitalité commerciale et d'accentuer l'effet de centralité.

Néanmoins, le stationnement est tendu dans certains secteurs, ce qui peut nuire à la dynamique commerciale.

L'enjeu est donc, tout en conservant le principe de gratuité, d'adapter les règles de stationnement et de favoriser une meilleure rotation sur des espaces ciblés. La décision d'expérimenter une zone bleue intervient dans ce contexte.

Une étude de stationnement est en cours sur le secteur centre afin de définir les contours expérimentaux de la zone bleue : quelles zones ? Quelle amplitude horaire ?



CIRCULATION AUTOMOBILE RUE PIERRE SÉMARD

La ville a été alertée par les riverains de la rue Pierre Sémard :

- une circulation partiellement contrainte par des aménagements de voirie
- un axe alternatif à Jean Jaurès et 8 mai 45 qui entraîne une certaine sur-fréquentation
- des incivilités constatées : des passages de poids lourds malgré l'interdiction, contournement des aménagements par certains automobilistes.

ÉCHANGE

La ville défend le principe d'inclure la rue Pierre Sémard dans un axe structurant cyclable. Les aménagements liés à ce projet permettront de contraindre la circulation et de limiter la vitesse. Cette démarche de long terme est discutée avec la Métropole.

À moyen terme, il est proposé d'étudier des solutions transitoires touchant aux règles de circulation : feux tricolores, priorités à droite.

À court terme, il est proposé de renforcer l'action de la Police Municipale sur ce secteur.

ACTUALITÉ DES PROJETS URBAINS

RENOUVELLEMENT URBAIN – VILLAGE SUD

Le processus de renouvellement urbain du village II touche à sa fin, mais la ville, la Métropole et la SDH restent mobilisés dans la bonne conduite de ce long projet.

ÉQUIPEMENTS PUBLICS

L'Espace Prévert regroupant la maison des habitants et pôle jeunesse est terminé. Sa livraison est prévue en janvier 2017

La construction du **multi-accueil enfance (40 places)** a commencé, son ouverture est prévue en septembre 2017.

ESPACES PUBLICS

Début 2017

- Nouvelle place centrale en lien avec l'espace Prévert
- Nouvelle aire de jeux pour les 2-6 ans parc Papin

D'ici 2018

- Finalisation des espaces publics entre l'école et le multi-accueil
- Mise en place du terrain de jeux de ballons et deuxième phase des jardins partagés

HABITAT

Opération Thésée - Rue Clément Ader

- 22 logements en accession sociale
- Permis de construire délivré
- début du chantier janvier 2017

Îlots S - 6 Rue Denis Papin

- 24 logements en locatif privé
- choix de l'équipe en cours pour un démarrage de chantier en 2018

Amélioration du cadre de vie

Rénovation des façades des barres par la SDH en 2017 (démarrage 2ème trimestre). Une première réunion avec les habitant-es du quartier a eu lieu le 15 décembre.

LES RÉFLEXIONS EN COURS

Une réflexion en cours sur le devenir de la placette en lien avec le projet de rénovation des garages de la SDH et le projet de Centre de santé (à localiser au Village II).

Réflexion en cours également sur l'évolution du secteur sud (parc Ader) en lien avec le projet de prolongation du tram A.

DÉCHETTERIE INTERCOMMUNALE

RAPPEL DES OBJECTIFS

Mise aux normes de l'équipement, modernisation du service, réduction des nuisances, amélioration des accès.

ÉTAT D'AVANCEMENT

- Novembre 2016 : cession du terrain à la Métropole
- Janvier 2017 : étude d'avant-projet
- Été 2018 : livraison

ÉCHANGE

Pour beaucoup d'habitant-es l'agencement actuel de la déchetterie cause des difficultés, notamment en raison des nouvelles barrières de sécurité.

Les usager-es de toutes les déchetteries de la métropole rencontrent cette difficulté car la Métropole a déployé le même type de sécurisation partout afin de répondre aux normes en vigueur. Cela souligne d'autant plus l'importance d'avancer vers une nouvelle déchetterie, plus fonctionnelle.

ÉCHANGEUR DU RONDEAU

Le réaménagement de l'échangeur du Rondeau est porté par les élu-es échirollois-es depuis longtemps.

Le projet est porté par l'État, en lien avec la Métropole, le Département de l'Isère et AREA. Un protocole d'accord a été signé en septembre 2016 pour un démarrage des travaux en 2019 et une restructuration complète à l'horizon 2025.

Orientations du projet

- passage des 4 voies de rocade – Chambéry / Lyon / Sisteron en tranchée couverte
- liaisons Seyssins / Echirolles / Grenoble par le haut
- liaisons nord-sud possibles
- étude de la possibilité de l'accès à l'A480 depuis le cours J. Jaurès

SECTEUR CENTRE

PROJET SÉLÉNIA – CROIX DE VÉRINES (ÎLOT 27)

- Programmation : 65 logements – 34 en locatif public et 31 en accession sociale.
- Avancement : Livraison des logements en cours.
- Projet d'hôtel à l'étude.



PROJET EPURE (ÎLOT 7)

- Programmation : 29 logements accession libre, activités et commerce en rez de chaussée
- Avancement : Lancement des travaux en décembre 2016, livraison printemps 2018.

ÉCHANGE

Comment les enjeux de stationnement sont-ils pris en compte ? Pour les deux opérations, il est prévu une place de stationnement par logement.

SECTEUR OUEST

ÉCOLE PAUL VAILLANT COUTURIER

Construction d'un restaurant scolaire maternelle-élémentaire

Programmation

- Effectifs : 110 places assises
- Possibilité de faire 2 services
- Approvisionnement en liaison froide par la cuisine centrale (nécessité d'un accès de service pour livraison)
- Le bâtiment sera équipé de sanitaires – opportunité de remplacer ceux implantés dans la cour
- Espace mutualisé pour l'accueil et périscolaire
- Implantation du bâtiment dans la cour à l'étude pour prise en compte des enjeux d'accueil des parents entre les deux écoles

Par ailleurs, suite au sinistre survenu en avril dernier, afin de restituer au plus vite l'usage de gymnase, des travaux ont été réalisés au cours de l'été 2016 et un kiosque de 90 m² implanté dans la cour.

PÔLE COMMERCIAL VILLANCOURT

Le permis de construire ayant été contesté par l'un des propriétaires, les travaux ont été arrêtés. La ville a joué son rôle en accompagnant les commerçants et en faisant de la médiation afin que le contentieux trouve une issue favorable.

Échange

Quelles avancées ? Un protocole d'accord est élaboré. Une AG de copropriétaires en vue d'accepter le protocole d'accord est imminente. Nous espérons que les travaux redémarreront début 2017.

Quel impact de la mobilisation des habitant-es ? c'est une bonne initiative. Néanmoins il y a peu de leviers quand les avocats des parties adverses ne trouvent pas un accord. Les services et les élu-es de la ville sont mobilisés pour favoriser une issue favorable.

OPÉRATION TECÉM

l'entreprise TECÉM (fabrication d'engrenages) envisage de déplacer ses locaux sur le terrain des 120 toises

Avancement :

- Décembre 2016 : Dépôt Permis Construire
- mi-2017 : démarrage travaux
- Eté 2018 : Livraison de l'entrepôt